



Recensement du 16 janvier



En 2020, Mailhac sera concerné par le recensement. L'employée communale Katia Maurel a été recrutée comme agent recenseur pour la commune. Du **jeudi 16 janvier au samedi 15 février**, elle se présentera au domicile des personnes à recenser afin de leur remettre la notice sur laquelle figurent leurs identifiants de connexion au site Le-recensement-et-moi.fr. Il sera alors possible de répondre au questionnaire en ligne, ou d'utiliser les questionnaires papier (feuille de logement et bulletins individuels) qui auront été remis par l'agent recenseur.

« C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et les grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés » rappelle l'INSEE, organisatrice du recensement.



Plus d'infos sur

<https://www.le-recensement-et-moi.fr/>

En raison de la réserve relative à la période électorale, ce numéro du bulletin municipal ne comprend pas d'éditorial.

Voeux de la municipalité

Le maire et le conseil municipal vous convient le **mardi 21 janvier à 18h30** à la salle des fêtes, à la cérémonie des voeux du Nouvel An et l'accueil des nouveaux habitants. La soirée se prolongera autour d'un apéritif dînatoire offert par la municipalité.

Elections municipales 15 et 22 mars

Nouveau : vous avez jusqu'au 7 février 2020 pour vous inscrire sur les listes électorales de la commune où vous souhaitez voter. Vous pouvez réaliser cette démarche en mairie muni d'un justificatif d'identité et de domicile, ou par Internet sur service-public.fr.

Grilles d'exposition

En prévision d'un événement interclubs préparé par le Photo Club pour mars 2020, la commune a acheté 15 nouvelles grilles d'exposition. Un équipement à la disposition des associations et de l'école.

Retour en images sur l'automne



Octobre : l'ancien stade a repris vie le temps d'une après-midi sportive. La classe de **GS-CP-CE1** de Mailhac et celle de **CE1-CE2** de Pouzols ont partagé des ateliers course, athlétisme et jeux de ballons, en plus d'un pique-nique le midi. Une belle occasion de se retrouver pour les élèves de CE1, répartis sur les 2 écoles après la rentrée en raison d'effectifs trop importants.

Octobre : pour faciliter l'accès aux personnes à la mobilité réduite, une pente avait été aménagée au **Café municipal** il y a quelques années. Cet automne, la sécurité de cet accès a été renforcée avec la mise en place d'une rampe d'appui réalisée sur-mesure par un artisan d'Argeliers.



13 octobre : la pluie s'est une fois encore invitée au programme de « Faîtes de la courge ! » organisée par **Les Amis des Livres**. Les producteurs et artisans ont pu trouver refuge dans la salle des fêtes. Marché, exposition de voitures anciennes, spectacle pour enfants et balade dans les vignes ont été maintenues. Sans oublier la dégustation des plats à la courge réalisés **par les habitants** et animée au son de l'orgue de Barbarie de la compagnie Jibuls.

La fresque réalisée à plusieurs mains par les enfants et le Mailhacois **Gilles Gagnieu** lors de cette journée sera prochaine exposée en extérieur, sur **le mur reliant la bibliothèque et l'école**.

Ecole numérique

A la demande des enseignantes, la commune a adhéré (50 euros par an) à l'Ecole Numérique de Travail. Ce service proposé par l'Education nationale permet aux enseignantes et aux élèves de bénéficier de ressources pédagogiques en ligne et d'un espace dédié aux familles.

Chats errants

La commune est en contact avec l'association « Les Amis des Chats d'Oc » de Bize-Minervois pour la gestion des chats errants recensés dans le village. Une convention de partenariat devrait être signée pour repérer, capturer et faire stériliser les chats et chattes, avant de les relâcher sur leur lieu de capture. Les frais vétérinaires (en attente des tarifs) sont la charge de la commune, et amoindris en passant par une association. L'enjeu : limiter les portées successives qui induisent des problèmes de santé chez les animaux et des nuisances pour les habitants.

Eaux de pluie

Pour canaliser les eaux de pluie descendant de l'impasse de Carcassonne et pallier les effets observés sur le lotissement Las Taoules, le conseil municipal a décidé d'aménager une évacuation pluviale. Le Syndicat de Voirie de la région de Ginestas a procédé aux travaux cet automne et a dirigé les eaux sous la chaussée, en direction du ruisseau de la Graviale.

Une aire de pique-nique aménagée

La commune a aménagé une aire de pique-nique en entrée de commune, sur la route menant à Bize-Minervois. Deux tables avec bancs ont été installées en bordure de rivière et au départ de chemins de promenade entre plaines viticoles et collines. Une halte agréable pour les touristes, les promeneurs et les cyclistes nombreux à traverser Mailhac.



Et aussi : la fête du vin le 16 novembre

Le 16 novembre, le **Comité des fêtes** a convié le public à célébrer le vin primeur de la coopérative Pouzols-Mailhac et à profiter d'une sélection de vins des vignerons de Mailhac et de bières artisanales de Narbonne. Côté scène, le duo local Horizon a séduit par sa formule guitare et voix.



Retour en images sur l'automne



19-20 octobre: l'exposition annuelle du **Photo Club** a accueilli 240 visiteurs. Les photos plébiscitées par le public ont été celles de la cascade pour le thème « Pose longue » et celle de l'escalier pour le thème « Architecture ».



31 octobre : les petits monstres et sorcières sont sortis en plein jour pour Halloween. **Nouveauté** : ils étaient guidés dans leur quête gourmande, par des ballons oranges accrochés au portail des habitants souhaitant participer à la fête. Une initiative portée par **l'association Parenfants**. A l'issue de leur périple, les enfants ont pu passer à la bibliothèque décorée par les **Amis des Livres** et où se déroulaient des lectures de contes et une distribution de bonbons.



11 novembre : de nombreuses familles et habitants ont participé aux commémorations de l'armistice. La présence de l'association cantonale des médaillés militaires a ajouté à la solennité de l'hommage rendu aux Morts pour la France, d'hier et d'aujourd'hui. Cet hommage s'est achevé par la prise de parole de Michel Lafon, président de la section locale des médaillés militaires : il a remis à la commune **la médaille de la société nationale d'entraide de la médaille militaire**, en remerciement du soutien apporté par Mailhac depuis plusieurs années. Les participants se sont ensuite réunis au Café municipal Le Mailhac pour partager le verre de l'amitié offert par la municipalité.

Illuminations de Noël

La commune a profité des travaux d'effacement des réseaux aériens pour supprimer les câbles des illuminations de Noël. Le système de **câbles éphémères** testé l'an dernier, a été déployé en décembre : cet équipement n'est installé que durant les fêtes, pour ne pas impacter le paysage à l'année. Avec l'aimable autorisation des propriétaires des maisons concernées, les fixations ont été installées pour accueillir :

- **3 illuminations** sur l'**avenue du**

Pont Neuf,

- **1 illumination** a été déplacée **rue de la Tasque** pour embellir cette partie proche du Café et de la salle des fêtes

- **2 nouvelles illuminations** ont été achetées : l'une a été placée **rue de la Roumegouse** au niveau de l'épicerie, l'autre a été installée sur le lampadaire d'entrée de village, près du **portail du Midi**, en écho au motif rideau de l'illumination de la Tour.



En attendant Noël...

Les Amis des Livres invitent les enfants à prendre la plume pour écrire ou illustrer leur lettre au Père Noël. Une boîte les attend devant l'école : tournez le bonnet pour révéler l'ouverture et glissez l'enveloppe avec votre adresse, avant le 17/12. Une animation pour le plaisir, le partage, et pour laisser opérer la magie en cette fin d'année...



VOTRE AGENDA DE FÊTES DE FIN D'ANNEE !

7 et 8 décembre - Fête du jeu : organisée par le Comité des fêtes à la salle des fêtes, 14h-19h : jeux de société, de cartes, etc. Goûter et buvette. 5 euros/adulte, 3 euros moins de 15 ans. Une animation conviviale et participative - amenez vos jeux si vous le désirez !
Rens. 06.81.68.41.16.

20 décembre - Spectacle de chants de Noël des élèves à 14h30 à la salle des fêtes. La venue d'un personnage serait même annoncée... nous murmure l'association Parenfants.

11 et 12 janvier - Fête locale : par le Comité des Fêtes. Salle des fêtes. Programme à venir.

18 janvier 18h - Soirée pyjama à la biblio - A l'occasion de la Nuit de la Lecture, les Amis des Livres organisent des lectures à la loupiote de contes, albums, kamishibaï... Boissons, gourmandises et exposition sur les bonbons d'hier et d'aujourd'hui. Venez en pyjama !

Colis de Noël

En décembre, 82 colis de Noël seront offerts par la municipalité aux aînés de 65 ans et plus. Un présent qui sera délivré à leur domicile, par les employés communaux.

Sonne la cloche...

La commune a signé un contrat d'entretien avec la société Campa Montpellier pour la gestion des cloches et de leur mécanisme. Fin novembre, deux techniciens sont intervenus pour consolider les fixations de la structure au clocher (ancienne tour de vigie), ajouté une cale en chêne pour absorber les vibrations et sceller le tout dans la pierre. Ils ont fait de même avec les 2 moteurs (de la volée et de la frappe) avant de protéger le circuit électrique.



Mentions légales

Bulletin municipal de la commune de Mailhac.
Responsable de publication : Schivardi Gérard. Réalisation : commission communication.
Impression : tiré à 300 exemplaires, en mairie 20 av. Point Neuf 11 120 Mailhac -
Tel. Rens. 04 68 46 13 13 -